



## Catalogue des objectifs de formation médicale 2020 / 2021

Version du 12.6.2020

Module 1 des objectifs de formation médicale	Interface avec la jurisprudence
Structure et déroulement de l'expertise dans les divers domaines d'assurance	<p>Les participants connaissent la structure de base d'une expertise et la logique qui la sous-tend.</p> <p>Les participants connaissent les analogies et les différences spécifiques entre un rapport médical et une expertise.</p> <p>Les participants sont conscients de l'importance capitale d'une problématique concrète et de ses effets sur la structure, l'approfondissement de l'examen et la clarification des faits soumis.</p>
Jurisprudence en matière d'indicateurs	<p>Les participants connaissent les grandes lignes de la jurisprudence en matière d'indicateurs et savent appliquer correctement le questionnaire à un cas concret.</p> <p>Les participants connaissent les principales dispositions du Tribunal fédéral relatives à la répartition des compétences entre le droit et la médecine dans la jurisprudence en matière d'indicateurs.</p> <p>Les participants savent appliquer la jurisprudence en matière d'indicateurs et la mettre en œuvre dans tous les diagnostics psychiatriques.</p> <p>Les participants savent que selon la jurisprudence actuelle (état 2020), la jurisprudence en matière d'indicateurs s'applique à toutes les maladies psychiques.</p>
Pièges liés à l'expertise	<p>Les participants sont sensibilisés à l'importance du cadre juridique d'une expertise.</p> <p>Les participants sont sensibilisés aux pièges liés aux questions posées lors de l'expertise.</p>

Module 2 des objectifs de formation médicale	
La douleur du point de vue organique (aspects physiologiques) et son évaluation dans un contexte d'expertise	<p>Les participants connaissent la physiologie des formes somatiques de la douleur qui jouent un rôle important pour l'expertise.</p> <p>Les participants savent interpréter l'importance dans le cadre de l'expertise, notamment en ce qui concerne la transparence médicale et l'effet sur les capacités fonctionnelles.</p>
Troubles somatoformes et tableaux cliniques similaires dans l'expertise	<p>Les participants apprennent à identifier et gérer les lacunes des classifications psychiatriques et savent manier leur évolution en cas de troubles somatoformes.</p> <p>Les participants connaissent les directives de qualité actuelles en matière d'expertises de psychiatrie d'assurance.</p> <p>Les participants apprennent l'application pratique de ces directives au moyen d'exemples concrets.</p>
Pièges dans l'évaluation de la douleur chronique : exemple de la colonne vertébrale	<p>Les participants connaissent la pathogenèse de la hernie discale traumatique.</p> <p>Les participants connaissent l'intérêt des résultats d'imagerie diagnostique de la colonne vertébrale.</p>
La maladie psychique : importance des modèles nosologiques pour l'expertise	<p>Les participants connaissent les principes d'évaluation clinique de la cohérence et de la plausibilité, tout comme leurs possibilités et leurs limites.</p> <p>Les participants connaissent les principes de validation des troubles et des performances, tout comme la détermination des indications, les possibilités et les limites.</p>
Nouvelles directives des sociétés de discipline	



## Swiss Insurance Medicine

Versicherungsmedizin Schweiz

Médecine d'assurance suisse

Medicina assicurativa svizzera

concernant les expertises : principaux aspects	<p>Les participants connaissent l'importance des directives en matière d'expertise.</p> <p>Les participants connaissent le contenu principal des directives de la SSR concernant l'expertise de maladies rhumatologiques.</p>
Atelier : Evaluation de la cohérence et de la plausibilité	<p>Les participants connaissent les principes de base de l'anamnèse fonctionnelle.</p> <p>Les participants connaissent les points essentiels de l'analyse des discordances.</p>
Atelier : Évaluation du potentiel de réadaptation	<p>Les participants connaissent au moins deux prédicteurs qui ont un effet négatif sur le potentiel de réadaptation.</p> <p>Les participants savent énumérer 4 domaines d'évaluation pour l'identification d'une extension des symptômes.</p>

<b>Module 3 des objectifs de formation médicale</b>	
Résultats d'examens quantitatifs et qualitatifs du point de vue rhumatologique	<p>Les participants connaissent la valeur des antécédents médicaux et des résultats d'un examen clinique.</p> <p>Les participants connaissent les possibilités et les limites des examens radiologiques et savent les classer dans le contexte des symptômes cliniques.</p> <p>Les participants connaissent les possibilités des contrôles de plausibilité des données anamnestiques et des examens cliniques.</p>
Résultats d'examens quantitatifs et qualitatifs du point de vue neurologique	<p>Les participants savent effectuer une évaluation clinique correcte du syndrome radiculaire.</p> <p>Les participants savent effectuer une évaluation médico-assurantielle d'une hernie discale traumatique.</p>
Résultats d'examens quantitatifs et qualitatifs du point de vue psychiatrique	<p>Les participants sont conscients des exigences des mandants en matière d'objectivité et de transparence de l'expertise.</p> <p>Les participants connaissent les différents degrés d'objectivité et savent lesquels peuvent être atteints en psychiatrie.</p> <p>Les participants sont sensibilisés au manque de transparence d'une description diagnostique psychopathologique « clinique » usuelle dans une expertise psychiatrique.</p> <p>Dans leurs propres expertises psychiatriques, les participants savent comment appliquer efficacement les approches présentées afin d'en accroître l'objectivité et la transparence.</p>
Traumatisme crano-cérébral léger TCCL	<p>Les participants connaissent les critères de diagnostic.</p> <p>Les participants savent évaluer la pertinence des diagnostics dans le contexte des troubles cliniques courants.</p>
Syndrome de stress post-traumatique SSPT	<p>Les participants connaissent les symptômes des troubles spécifiquement associés au stress.</p> <p>Les participants sont capables de comprendre l'appréciation de la capacité de travail dans le cas d'un syndrome de stress post-traumatique et/ou de procéder à une appréciation de la capacité de travail.</p>
Syndrome de stress post-traumatique SSPT	<p>Les participants savent quels symptômes post-traumatiques se manifestent au niveau du comportement qui peuvent potentiellement être observés lors de l'évaluation.</p> <p>Les participants connaissent les déficiences fonctionnelles auxquelles les symptômes post-traumatiques peuvent conduire.</p>
Importance des analyses biomécaniques et des	<p>Les participants sont capables de décrire la mission d'un expert médical</p>



<p>expertises d'accidents dans le cadre de l'expertise médicale</p>	<p>Les participants peuvent citer les conditions juridiques d'admission à la fonction d'expert médical.</p> <p>Les participants apprennent que les accidents de la route peuvent être reconstitués à l'aide de moyens techniques et que les charges des véhicules peuvent être déterminées.</p> <p>Les participants savent reconnaître l'intérêt d'une vision objective d'un accident de la route en présence de problèmes cervicaux.</p>
<p>Aspects particuliers de l'expertise neuropsychologique (études de cas y compris)</p>	<p>Les participants savent nommer les limites et les possibilités de la neuropsychologie.</p> <p>Les participants savent nommer les facteurs qui influencent les performances cognitives.</p>
<p>Atelier : Atelier orthopédique colonne vertébrale et imagerie</p>	<p>Les participants savent décrire les points forts et les points faibles des procédés radiologiques pour clarifier les questions en médecine d'assurance : sténose, modifications des facettes articulaires, modifications du corps vertébral associées aux disques intervertébraux dans les résultats d'IRM de la colonne vertébrale.</p>
<p>Atelier : Le cœur</p>	<p>Les participants connaissent les principales maladies cardiaques qui donnent lieu à une expertise et connaissent les avantages et les inconvénients des différents examens techniques qui sont utilisés dans les expertises cardiologiques.</p> <p>Les participants connaissent les principaux paramètres cliniques et techniques permettant d'évaluer et de déterminer la performance cardiovasculaire par rapport à l'activité habituelle.</p>
<p>Atelier : Rhumatisme des parties molles, localisé et généralisé</p>	<p>Les participants acquièrent ces connaissances : les affections rhumatismales des parties molles sont multiples et nécessitent un diagnostic anamnestique et somatique approfondi. En présence de signes d'affections douloureuses, un examen somatique fonctionnel est essentiel pour pouvoir procéder à une graduation des troubles physiques en différenciant les éventuels troubles non somatiques.</p>
<p>Atelier : Le suicide en tant qu'accident</p>	<p>Les participants connaissent les exceptions à la présomption d'un « accident causé par une faute » selon l'art. 48 de l'OLAA.</p> <p>Les participants connaissent les éléments du terme « discernement » qui sous-tendent la définition.</p>
<p>Atelier : Atelier orthopédique Membres supérieurs</p>	<p>Application pratique basée sur des études de cas.</p> <p>Des exemples typiques de problèmes tendineux à l'épaule sont utilisés pour montrer quels examens peuvent confirmer le diagnostic et ensuite la discussion portera sur la question du répondeur des coûts (LAMa/LAA/LAI).</p> <p>On tentera également de différencier les blessures des états pathologiques préexistants (anamnèse, imagerie IRM) à l'aide d'un exemple concret ; le lien de causalité de l'accident et l'absence de causalité seront examinés à l'aide d'un exemple concret (statu quo sine, statu quo ante).</p> <p>Nous analyserons les facteurs pronostiques de récupération de la capacité de travail ou de gain, ainsi que les conséquences en cas d'issue défavorable (invalidité, rente).</p> <p>Nous discuterons de la valeur des résultats cliniques (subjectif = handicap et objectif = confirmation du diagnostic) en vue du profil de performance raisonnable qui reste toujours une appréciation subjective de l'expert.</p> <p>L'ECF (appréciation des capacités fonctionnelles sur la base de tests de performance) et la classification ICF seront également présentées ainsi que leur utilité pour décrire un handicap au-delà du simple diagnostic.</p>



Module 4 des objectifs de formation médicale	
Importance des expertises pluri- et interdisciplinaires	<p>Les participants connaissent les avantages et les inconvénients d'une expertise pluridisciplinaire.</p> <p>Les participants connaissent la fonction du responsable du dossier dans les expertises pluridisciplinaires.</p>
Les erreurs les plus fréquentes dans les expertises d'un point de vue médical, asséculoologique et juridique (études de cas à l'appui)	<p>Les participants connaissent les étapes nécessaires à l'acceptation d'un ordre d'évaluation.</p> <p>Les participants connaissent l'instrument de contrôle de cohérence systématique dans l'expertise des affections non objectivables.</p> <p>Les participants savent qu'une évaluation chronologique complète et exprimée en pourcentage de l'incapacité de travail est importante dans l'assurance-invalidité.</p>
L'expertise conjointe	<p>Les participants connaissent l'expertise conjointe et savent comment elle est mise en œuvre.</p> <p>Les participants savent évaluer les avantages et les inconvénients de l'expertise conjointe dans un cas concret.</p> <p>Les participants connaissent les exigences relatives à la mise en œuvre pratique de l'expertise conjointe.</p>
Syndrome de fatigue chronique, mobbing et burn out d'un point de vue psychiatrique	<p>Les participants apprennent la différence entre les diagnostics pertinents pour l'expertise et les termes de vulgarisation.</p> <p>Les participants apprennent à connaître les bases du diagnostic psychiatrique.</p> <p>Les participants apprennent les principales exigences en matière d'expertise psychiatrique avec un exemple d'arrêt de principe du Tribunal fédéral à l'appui.</p>
Atelier : Toxicodépendances	<p>Les participants devraient savoir que la jurisprudence en matière d'assurance-invalidité a changé en juillet 2019 et que les toxicodépendances sont désormais traitées de la même manière que les autres maladies psychiques.</p> <p>Les participants devraient savoir que la consommation d'une substance psychotrope, d'un stupéfiant n'entraîne pas toujours une atteinte à la capacité de travail et que - inversement - l'abstinence de la substance n'entraîne pas toujours une amélioration de la capacité fonctionnelle psychique.</p>
Atelier : Maladie de Sudeck, SDRC (syndrome douloureux régional complexe)	<p>Les participants connaissent les critères de diagnostic du SDRC et les diagnostics différentiels.</p> <p>Les participants sont en mesure de reconstituer l'évolution d'un SDRC sur la base des dossiers, des informations fournies par la personne expertisée et de leurs propres résultats d'examen.</p>
Atelier : Introduction à la Mini-CIF-APP	<p>Les participants reconnaissent la nécessité d'appliquer les instructions générales de notation lors de la saisie et de l'appréciation de déficiences de capacité en cas de maladie psychique dans la Mini-CIF-APP.</p> <p>Les participants savent utiliser la classification Mini-CIF comme élément d'appréciation de la capacité de travail des personnes atteintes de maladie psychique dans l'expertise.</p>
Atelier : Dépression	<p>Les participants connaissent les bases du diagnostic des troubles dépressifs dans un contexte d'expertise.</p> <p>Les participants se familiarisent avec l'application de l'évaluation de la cohérence et de la plausibilité dans les études longitudinales et transversales, leurs possibilités et leurs limites.</p>



	<p>Les participants se familiarisent avec l'évaluation du degré de gravité fonctionnel des troubles dépressifs.</p> <p>Les participants connaissent la jurisprudence actuelle et son application dans un contexte d'expertise.</p>
<p>Atelier : Épilepsie, incapacité de travail et cognition</p>	<p>Les participants acquièrent des connaissances sur les multiples mécanismes pathologiques dans le contexte de l'épilepsie, avec les effets sur les performances neurocognitives et leurs conséquences sur la capacité de travail.</p> <p>Les participants acquièrent des connaissances sur l'impact et les effets indésirables du traitement antiépileptique sur les performances neurocognitives.</p>
<p>Atelier : La cognition dans la dépression et la fatigue</p>	<p>Les participants connaissent les déficits cognitifs en présence de symptômes de dépression et de fatigue.</p> <p>Les participants connaissent la jurisprudence actuelle sur ces questions.</p>
<p>Atelier : ECF, ergométrie, tests, méthodes en matière de capacité de travail</p>	<p>Les participants sont capables de distinguer et d'évaluer la capacité de travail dans l'activité habituelle et adaptée.</p> <p>Les participants reconnaissent les points d'incohérence ainsi que la définition de l'extension des symptômes. Explication test PACT et saisie du job</p>
<p>Atelier : Causalité des conséquences psychologiques d'accidents</p>	<p>Les participants connaissent et sont capables de distinguer les termes juridiques « causalité naturelle » et « causalité adéquate » ainsi que « état final » et « conséquences résiduelles » dans le contexte de la LAA.</p> <p>Les participants connaissent le rôle de l'expert concernant les termes juridiques précédemment cités.</p> <p>Les participants découvrent en grandes lignes les conséquences spécifiques d'un accident sur la base du syndrome de stress post-traumatique.</p>
<p>Atelier : Troubles somatoformes et dissociatifs pour les non-psychiatres</p>	<p>Les participants connaissent les symptômes psychologiques des « troubles somatoformes ».</p> <p>Les participants connaissent les symptômes des « troubles dissociatifs ».</p>
<p>Atelier : Dépression</p>	<p>Les participants sont capables - sur la base d'exemples pratiques - de mener une réflexion critique sur la conduite de l'expertise.</p> <p>Les participants apprennent la démarche systématique dans le cadre d'une expertise.</p> <p>Les participants se familiarisent avec l'application pratique de l'évaluation de la cohérence et de la plausibilité ainsi qu'avec l'évaluation du degré de gravité fonctionnel en psychiatrie.</p>